APRÈS ART. 16 N° **I-980**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º I-980

présenté par

M. Pauget, M. Ferrara, M. Cordier, M. Lurton, M. Reda, M. Sermier, Mme Valentin, M. Grelier, Mme Trastour-Isnart, M. de la Verpillière et M. Fasquelle

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.